



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 18 août 2023

PLAN D'URGENCE « TITRES » : LE DÉLAI MOYEN DE RENDEZ-VOUS EN MAIRIE DIVISÉ PAR DEUX DANS LE JURA DEPUIS LE PRINTEMPS

Depuis la fin de l'année 2021, les demandes de passeports et de cartes nationales d'identité ont connu une hausse inédite sous l'effet de la sortie progressive de la pandémie. Face à la forte augmentation des délais de prise de rendez-vous qui en a résulté, l'État s'est engagé aux côtés des mairies concernées pour réduire ces délais. Le délai à ce jour pour avoir un rendez-vous en mairie est de 34 jours.

Dès 2022, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer et l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) se sont attachés à activer différents leviers pour améliorer les délais de délivrance dans le cadre d'un plan d'urgence inédit. Depuis le printemps 2023, alors que le volume de demandes de titres a encore fortement augmenté, l'État poursuit ses efforts afin de permettre à chaque usager de bénéficier d'un titre dans les meilleurs délais.

Ce plan passe notamment par :

- le déploiement de nouveaux dispositifs de recueil (DR)
- un soutien financier aux communes mobilisées pour augmenter le nombre de rendez-vous disponibles en mairie, à travers le Contrat Urgence Titres (CUT)
- le renforcement de la chaîne de traitement des titres d'identité avec de nouveaux recrutements et l'installation d'équipements complémentaires à l'Imprimerie Nationale
- l'incitation des usagers au recours à la pré-demande en ligne, afin de réduire la durée des rendez-vous

Dans le Jura, ce plan d'urgence se traduit par des résultats concrets : **au 31 juillet 2023, le délai moyen d'obtention d'un rendez-vous en mairie s'élève à 34,1 jours** (36,7 jours au niveau national). **Au 31 mai, il s'élevait à 67,8 jours** (69,5 jours au niveau national). Grâce aux efforts conjugués de l'État et des mairies, le délai moyen de rendez-vous a pu être réduit de plus d'un mois, et divisé par deux.

**Direction
des services
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.42
Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr
Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura
8 rue de la préfecture
CS 60648
39030 Lons-le-Saunier CEDEX

Au 31 juillet, le Jura dispose de **22 dispositifs de recueil des demandes (DR)** répartis dans les **19 communes (en mairie et France services)** suivantes :

Arbois, Arinthod, Bletterans, Champagnole, Chaussin, Clairvaux-les-Lacs, Dole (3 DR), Hauts-de-Bienne, Lavans-lès-Saint-Claude, Les Rousses, Lons-Le-Saunier (2 DR), Moirans-en-Montagne, Mont-sous-Vaudrey, Mouchard, Orchamps, Orgelet, Poligny, Saint-Amour, Saint-Claude.

5 communes supplémentaires sont en cours d'équipement et de formation. Elles devraient être opérationnelles d'ici l'automne :

Chassal-Molinges, Foncine-le-Haut, Moissesey, Saint-Aubin et Tavaux.

Par ailleurs, **4 communes** (Chaussin, Dole, Saint-Amour et Saint-Claude) **se sont engagées** au sein du « Plan d'urgence 2023 », mis en place par l'État, afin d'accueillir davantage d'usagers. Pour les communes ayant augmenté de 20 % sur 2 mois le nombre de rendez-vous, le « contrat urgences titres » prévoit une dotation exceptionnelle de l'État de 4000€ par dispositif de recueil installé au 1^{er} janvier 2023.

Le recours à la pré-demande en ligne par les usagers contribue à réduire la durée du rendez-vous en mairie, permettant aux mairies de proposer un plus grand nombre de créneaux aux usagers, et ainsi à diminuer les délais.

Le réseau des 25 France services labellisées du département du Jura permet d'accompagner au quotidien la réalisation des démarches administratives des Jurassiens, et les aide dans la réalisation des pré-demandes en ligne.

Où prendre rendez-vous ?

Pour prendre un rendez-vous :

- Utilisez la plateforme de rendez-vous pour la délivrance de passeports et de cartes d'identité : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>
- Rendez-vous directement sur le site internet des 19 communes offrant ce service

Pour réaliser une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS : <https://passeport.ants.gouv.fr/>

Pour trouver une France service :

<https://www.jura.gouv.fr/Demarches/France-services-pour-vous-aider-dans-vos-demarches-administratives>

Plus d'information sur : <https://www.jura.gouv.fr/>

Serge CASTEL, Préfet du Jura, salue l'engagement des mairies impliquées et de leurs agents pour permettre à chaque usager de bénéficier d'un titre d'identité dans les meilleurs délais.

Direction des services du cabinet

Tél. : 03.84.86.84.42
Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr
Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura
8 rue de la préfecture
CS 60648
39030 Lons-le-Saunier CEDEX